

Fonds de développement des communautés de la MRC de La Haute-Yamaska Appels de projets 2022 et 2023

Nom du projet : _____ Pointage : _____
 _____/110

Les critères d'évaluation sont tirés :

- **Des orientations de la *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie* :**
 Gouvernance participative, approche intersectorielle, développement de la multifonctionnalité des territoires, la complémentarité rurale/rurale et rurale/urbaine.
- **Des priorités régionales de la Haute-Yamaska :**
 - Le développement et le renforcement du tissu social
 - Les services de proximité offrant des emplois durables
 - Des projets en matière d'environnement, de développement durable et de la protection des services écologiques (à l'exception des études)
 - La rétention des jeunes et des aînés;
 - Le développement agroalimentaire et l'occupation du territoire
 - Les saines habitudes de vie et la mobilité durable

Éléments généraux à constamment tenir en compte :

- Quel est l'effet de levier réel du Fonds sur ce projet?
- Est-ce que le Fonds se substitue à une autre source de financement possible?
- Est-ce que le projet sera viable suite à l'appui du Fonds et des partenaires anticipés?

Section I : Mobilisation, participation, appui et intégration au contexte local

CRITÈRES Le projet :		/36
Reçoit l'appui des milieux (considérant ceux existants) : communautaires / affaires / citoyens. Est-ce réellement une démarche structurante? (<i>jusqu'à 2 points par élément rencontré</i>)	/2 /2 /2	/6
Constitue une priorité régionale (<i>cadre entièrement avec une priorité ou à plusieurs priorités 5, cadre à une priorité ou fait l'objet de résolution significative en ce sens 3, ne cadre pas 0</i>)	/5	/5
Augmente le sentiment d'appropriation du développement par le milieu : bénévolat, concertation, mobilisation (<i>jusqu'à 3 points par élément rencontré</i>)	/3 /3 /3	/9

Contribue au renforcement du sentiment d'appartenance (<i>beaucoup 5, en général 3, peu 0</i>)	/5	/5
Touche l'ensemble de la population OU plusieurs municipalités OU intervient de façon notable auprès d'une clientèle cible : jeunes / femmes / aînés / etc. (<i>participation ou impact majeur 6, moyen 3, faible 0</i>)	/6	/6
Démontre une implication financière des promoteurs OU de différents partenaires (<i>implication majeure 5, moyenne 3, absente 0</i>)	/5	/5

Section II : Viabilité du projet

CRITÈRES Le projet :		/26
Présente un plan de réalisation (<i>très approfondi et précis 4, moyen 2, faible 0</i>)		/4
Est présenté par des promoteurs et partenaires ayant des connaissances et de l'expérience (<i>capacité de mener à terme l'étude ou la planification, soit : très bonne 4, moyenne 2, faible 0</i>)		/4
Prévoit une implication de partenaires (<i>implication bénévole concrète en ressources et en expertise, soit : très bonne 4, moyenne 2, faible 0</i>)		/4
Comporte un échéancier réaliste (<i>basé sur une expertise et une planification approfondies 2, moyenne 1, aucune planification 0</i>)		/2
Démontre une créativité et une recherche de partenaire pour réduire le pourcentage de financement provenant du Fonds (<i>Effort démontré 4, moyennement 2, pas du tout 0</i>)		/4
Démontre des perspectives d'autofinancement à la fois dans l'opérationnalisation du projet ainsi que dans l'entretien et la réfection des biens qui le composent (<i>prévisions plausibles et complètes 8, moyennes 4, faibles 0</i>)		/8

Section III : Développement durable

CRITÈRES Le projet :		/12
Améliore la qualité de vie : la santé physique et mentale des personnes OU améliore le soutien par des services [culture, loisirs, rencontres sociales, etc.] (<i>développement ou diversification majeure 5, moyen 3, faible 0</i>)		/5
Améliore le cadre de vie au sens global [<i>environnement, paysage, habitation, etc.</i>] (<i>sauvegarde 4, mise en valeur 2, faible lien 0</i>)		/4
Contribue à amoindrir le défi démographique, à favoriser l'occupation du territoire OU à limiter l'exode des populations [jeunes, aînés] (<i>répond au défi 3, moyennement 2 ou 1 selon le cas, pas du tout 0</i>)		/3

Section IV : Retombées du projet

CRITÈRES Le projet :		/26
Crée ou consolide des emplois : permanents temps plein / partiel (<i>plusieurs emplois 5, un emploi ou quelques emplois temps partiel 3, aucun emploi 0</i>)		/5
Emploie temporairement des ressources locales (<i>plusieurs 3, une 1, aucune 0</i>)		/3
Procure des retombées : économiques, sociales et communautaires (<i>grandes retombées 5, moyennes 3, faibles 0</i>)		/5
Présente un caractère innovant et rayonnement du projet [visibilité à l'échelon local / MRC / régional / provincial / fédéral] (<i>un point pour chaque élément rencontré</i>)		/4

